

Analyse de l'enquête DNB 2018

Suite à l'épreuve de SVT du Diplôme National du Brevet 2018, l'APBG a décidé d'effectuer une enquête en ligne le 4 juillet 2018 permettant de vérifier si l'épreuve de sciences du DNB 2018 de métropole correspondait bien aux textes officiels du BO n°1 du 4 janvier 2018 qui définit les modalités d'attribution à compter de la session 2018 (NOR : MENE1731896N). 1 050 collègues répartis dans 31 académies ont répondu. L'analyse des résultats a permis à l'APBG de faire remonter des éléments auprès de la DGESCO et des propositions ont été faites afin de faire évoluer l'épreuve.

La méthodologie de l'analyse est la suivante : les extraits du BO sont rappelés (certains points mis en évidence) puis les résultats de l'enquête sont mis en parallèle.

Élaboration des sujets

Extrait du BO : « élaboration des sujets » : Les commissions veillent à ce que les questions posées soient en conformité avec les objectifs des épreuves. On veillera notamment à **l'équilibre des questions** qui doivent permettre aux élèves de faire preuve d'un niveau de maîtrise satisfaisant au regard des attentes du socle commun de connaissances, de compétences et de culture et à ce qu'elles n'appellent pas un trop long développement, afin que tout **candidat puisse avoir le temps** de les traiter dans le cadre de la durée impartie.

Les élèves avaient-ils assez de temps pour traiter les questions ?

Les élèves avaient assez de temps pour répondre, selon 91% des professeur.e.s interrogé.e.s

[...] Chaque proposition de sujet est testée par un (ou deux) professeur(s) enseignant dans les classes concernées et ne faisant pas partie de la commission. Ce(s) professeur(s) doi(ven)t apporter une réponse détaillée dans la moitié du temps accordé aux élèves. Il(s) rédige(nt) par ailleurs un rapport sur le sujet. Ce rapport examine notamment **les erreurs ou ambiguïtés** éventuelles que le sujet comporte, la **qualité des supports et documents choisis ainsi que la pertinence de sa rédaction**. Le rapport porte aussi sur la longueur et le degré de difficulté du sujet, sa conformité à la définition de l'épreuve ainsi qu'au programme de cycle 4...

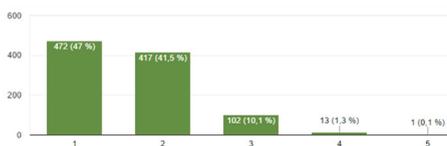


Fig 1 : difficulté pour les élèves
[1 : très facile / 5 : très difficile]

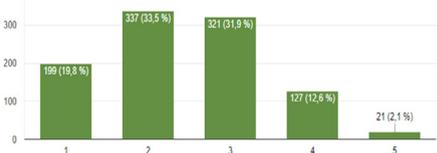


Fig 2 : qualité de l'épreuve
[1 : mauvaise/ 5 : très bonne]

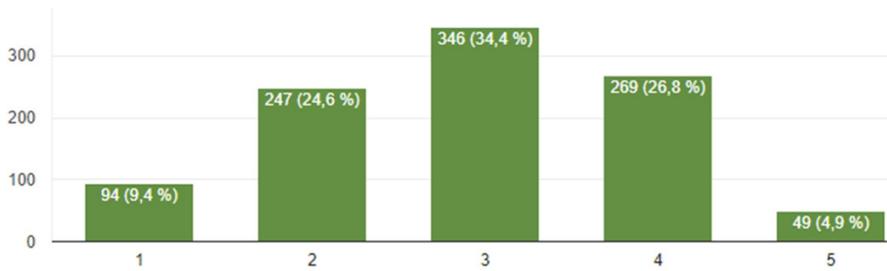


Fig 3 : qualité des consignes données aux élèves

[1 : insuffisante / 5 : parfaite]

Modalités de l'épreuve

Extrait du BO : « modalités de l'épreuve » :
Pour tous les candidats, l'épreuve évalue principalement les connaissances et compétences définies par les programmes de cycle 4 respectivement pour chacune des trois disciplines - physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre et technologie.

[...]Le sujet est constitué d'exercices qui doivent pouvoir être traités par le candidat indépendamment les uns des autres. Certains exercices exigent de la part du candidat une **prise d'initiative** dans le cadre d'une question ouverte où les élèves exercent **leur capacité à chercher et à raisonner**.

[...] Les exercices peuvent prendre appui sur des situations issues de la vie courante ou d'autres disciplines. Ils peuvent adopter toutes les modalités possibles, y compris la forme de questionnaires à choix multiples.

[...] Le sujet de l'épreuve est construit afin d'évaluer l'aptitude du candidat : **à maîtriser les compétences et connaissances prévues par les programmes ; à exploiter des données chiffrées et/ou expérimentales ; à analyser et comprendre des informations en utilisant les raisonnements, les méthodes et les modèles propres aux disciplines concernées.**

De façon très nette, l'épreuve ne répond pas aux attentes : peu de mise en relation des documents et d'argumentation pour respectivement 95% et 89% des professeur.e.s interrogé.e.s.
 Dans les commentaires du questionnaire, il ressort clairement que les professeur.e.s travaillent beaucoup sur l'argumentation, la rigueur de la rédaction pendant les 4 années du collège et que l'épreuve n'est pas du tout en adéquation avec ce travail de rigueur scientifique et méthodologique.

82% des enseignant.e.s interrogé.e.s souhaitent un apport minimum de connaissances dans l'épreuve de SVT. On peut éventuellement imaginer des thématiques connues à l'avance pour aider les élèves à préparer l'épreuve.

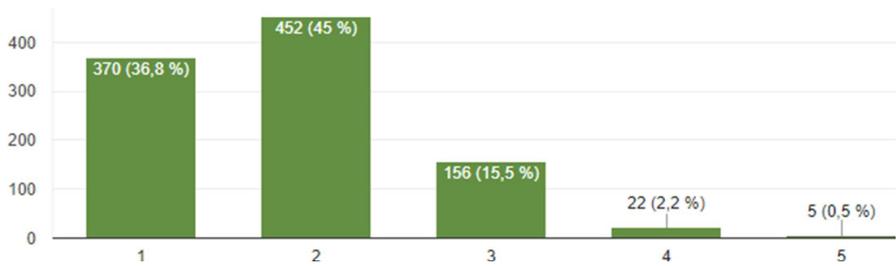


Fig 4 : compréhension des documents

[1 : très facile à comprendre / 5 : très difficile]

Composition de l'épreuve

Extrait du BO : « composition de l'épreuve » : Pour cette épreuve, à chaque session de l'examen, **deux disciplines seulement sur les trois citées - physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre, technologie - sont retenues**. Le choix des deux disciplines est signifié deux mois avant la date de l'examen. Ce choix est valable pour la session normale (en fin d'année scolaire) et la session de remplacement (en septembre). Il peut être différent pour les sessions des centres étrangers.

2/3 des enseignant.e.s interrogé.e.s souhaitent une épreuve de sciences et technologie avec les 3 disciplines sur 1h30.

89,8% souhaitent que l'on revienne à des copies séparées pour s'affranchir des problèmes de délais de correction inégaux entre les disciplines.

[...] Le candidat traite les exercices de chacune des deux disciplines retenues sur une seule et même copie.

Correction et évaluation de l'épreuve

Extrait du BO : « élaboration des sujets » : Les commissions établissent, pour chaque sujet, **des barèmes de correction chiffrés** ainsi que **des recommandations de correction détaillées**. Toutes indications quant au niveau des compétences et des connaissances attendues des candidats doivent être clairement définies. L'ensemble de ces éléments doit être communiqué aux correcteurs avant la correction des copies.

Moyenne de l'épreuve de 17,5/25. Une médiane de 17 avec 21,7% des notes.

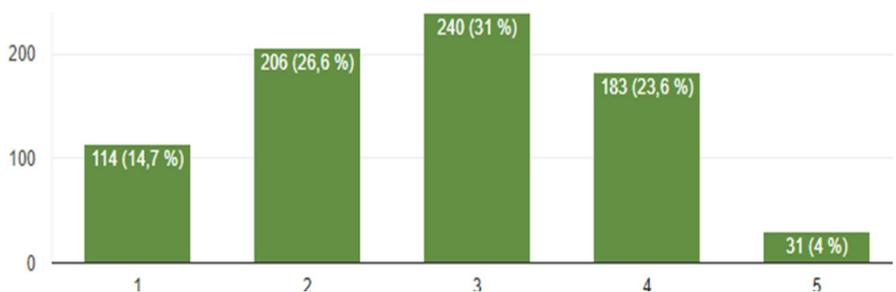


Fig 5 : qualité de la grille de correction par rapport au sujet [1 : insuffisante / 5 : parfaite]

[...] L'évaluation doit prendre en compte **la clarté et la précision des raisonnements** ainsi que, plus largement, **la qualité de la rédaction scientifique**. Les solutions exactes, même justifiées de manière incomplète, comme la mise en œuvre d'idées pertinentes, même maladroitement formulées, seront valorisées lors de la correction. Doivent aussi être pris en compte les essais et les démarches engagées, même non aboutis. Les candidats en sont informés par l'énoncé. L'ensemble de cette épreuve intitulée « épreuve de sciences » est noté sur 50 points. Les points attribués à chaque exercice sont indiqués dans le sujet.

Qualité de la grille de correction

Beaucoup de collègues la trouvent insuffisante (41%) ou médiocre (31%). Seulement 28% des professeur.e.s ont été à l'aise avec l'utilisation de cette grille.

Correction en binôme avec un professeur de technologie

les collègues ayant répondu «non» sont principalement de Caen et la moitié des correcteurs de Bordeaux le font remonter. Sinon c'est très ponctuel dans la plupart des académies.

Les grilles ne permettaient parfois d'évaluer que 2 niveaux sur les 4 et dans beaucoup de cas, il n'était pas possible de ne mettre aucun point. Les correcteurs étaient obligés de mettre une note moyenne. Certaines questions ne pouvaient pas être évaluées correctement (question 2 avec la schématisation non prise en compte si erreur du nombre de barre) et les consignes étaient différentes entre les académies.

Beaucoup trop de recopiage était valorisé avec un niveau 4, selon les académies. La grille de correction ne convient pas pour évaluer correctement les élèves.

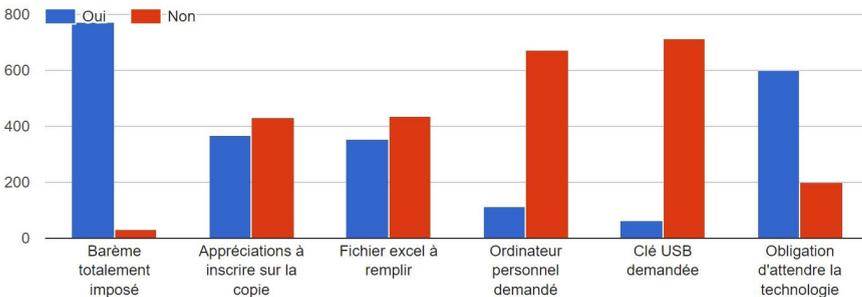


Fig 6 : consignes données pour la correction

Dans l'analyse détaillée des consignes données pour la correction, nous n'avons retenu que les académies pour lesquelles nous avons un nombre de réponses suffisant pour que cela soit statistiquement utilisable.

Appréciations à inscrire sur la copie :

Certaines académies ont donné des instructions claires (oui ou non). Pour d'autres académies, c'est totalement hétérogène selon les centres de correction (académies de Lille, Lyon, Grenoble, Nancy-Metz, Nantes, Poitiers, Reims, Rouen, Toulouse par exemple).

Nombre de copies par correcteur :*

Extrêmement variable d'une académie à une autre et même parfois à l'intérieur d'une académie.

Quelques chiffres ressortent clairement : autour de 130 pour Lille, 115 pour Nantes et Orléans-Tours, 105 pour Rouen, 100 pour Besançon, Strasbourg et Toulouse, 70 pour Amiens, Dijon et Grenoble. 50 pour la Corse.

Une moyenne de 89 copies par correcteur au niveau national.

* Attention, cela prend en compte les copies des coordonnateurs donc cela modifie les résultats.

Coordonnateur et copies :

Aucune copie pour les coordonnateurs de Lille, Nice et Poitiers. La plupart des coordonnateurs de Bordeaux, Nantes et Toulouse avaient des copies.

Résultats très hétérogènes dans les autres académies.

Ordinateur personnel à amener :

50% des correcteurs de Créteil, Clermont-Ferrand et Nancy-Metz ont dû en apporter un. Beaucoup de collègues de Guadeloupe, Lyon, Mayotte et Nancy-Metz ont dû l'amener.

Clé USB personnelle à amener :

Beaucoup de collègues de Lyon et Clermont-Ferrand ont dû l'amener.

Fichier excel à remplir :

Certaines académies ont donné des instructions claires (oui ou non). Pour d'autres académies, c'est totalement hétérogène selon les centres de correction (académies de Bordeaux, Créteil, Grenoble, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Poitiers, Rennes, Toulouse, Versailles par exemple).

La coordination des corrections :

Près de la moitié des coordonnateurs ont corrigé des copies, tout en répondant aux questions des collègues et en rentrant les statistiques sur excel ! Beaucoup de collègues demandent des copies mais moins que les correcteurs et souhaitent aussi avoir une rémunération pour le temps passé. Dans certains centres de correction, les correcteurs ont permis aux coordonnateurs de rentrer des copies corrigées dans Imagin pour qu'ils aient une rémunération.

Quelques remarques des collègues

- Pas de réelle harmonisation dans l'académie d'Aix-Marseille. Certains coordonnateurs n'ont reçu la grille que le matin des corrections sans presque aucune instruction ni harmonisation.
- Pas de note séparée (SVT Technologie) pour les élèves et leurs professeur.e.s donc très frustrant.
- Ne pas devoir attendre l'autre discipline pour partir (car composition sur la même copie).
- Règles de fonctionnement des centres très variables à l'intérieur d'une académie et entre les académies.
- Beaucoup trop de lecture pour les deux disciplines.
- Barème peu discriminant (presque impossible de mettre 0 même si la réponse est fausse. Difficile de valoriser les bons élèves).
- Demande d'une rémunération correcte des correcteurs et des coordonnateurs.
- Déception très importante des professeur.e.s et des bons élèves.
- Une bienveillance à limiter.
- Thématique intéressante mais sujet et grille de correction à revoir.

Les demandes de l'APBG

Voici les éléments souhaités par l'APBG concernant le DNB 2018 qui font écho aux résultats de cette enquête :

L'APBG souhaite que l'on revienne à des copies séparées et que les deux parties de l'épreuve soient parfaitement distinctes, les disciplines clairement identifiées et corrigées séparément. Nous souhaitons également que les trois disciplines (SVT, physique-chimie et technologie) soient systématiquement évaluées à l'examen du DNB sur une durée de 1h30.

L'APBG souhaite que l'épreuve du DNB corresponde bien aux recommandations de la note de service n° 2017-172 du 22-12-2017 du BO n°1 du 4 janvier 2018 (NOR : MENE1731896N) et permette une évaluation des compétences et des connaissances que les élèves de cycle 4 doivent maîtriser.

L'APBG souhaite qu'une véritable harmonisation fondée sur un travail de coordination en amont des corrections puisse se faire dans de bonnes conditions et que dans un souci d'équité entre les candidats, les grilles de correction soient clairement définies au niveau national.

*Enquête proposée et coordonnée par
Sylvain Caberty ■*